

AVIS PUBLIC — BUDGET 2024
 (ART. 474.3 L.C.V.)

Je donne avis que le conseil de la Ville de Saint-Félicien a adopté, lors de sa séance extraordinaire du 18 décembre 2023 à 19 h 30, le budget de la Ville pour l'année 2024.

Ce budget se résume comme suit :

COMPARATIFS

	2024	2023
Revenus		
Taxes	19 303 346 \$	18 215 624 \$
Paiements tenant lieu de taxes	801 772 \$	843 408 \$
Transferts	1 186 815 \$	690 267 \$
Services rendus	2 330 860 \$	2 280 759 \$
Imposition de droits	361 300 \$	343 000 \$
Amendes et pénalités	120 000 \$	155 000 \$
Intérêts	200 000 \$	153 000 \$
Autres revenus	51 500 \$	51 500 \$
TOTAL	24 355 593 \$	22 732 558 \$
Dépenses		
Administration	3 989 012 \$	3 569 494 \$
Sécurité publique :		
Services policiers	1 693 250 \$	1 638 211 \$
Services incendies	1 413 317 \$	1 355 608 \$
Sécurité civile	9 105 \$	9 105 \$
Transport	5 231 443 \$	4 965 027 \$
Hygiène du milieu	2 562 373 \$	2 486 511 \$
Santé et bien-être	85 000 \$	85 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement	1 423 806 \$	1 153 859 \$
Loisirs et culture	3 877 010 \$	3 564 465 \$
Service de la dette	2 054 289 \$	2 121 429 \$
TOTAL	22 338 605 \$	20 948 709 \$
Affectations		
Activités d'investissement	1 852 000 \$	1 627 000 \$
Réserves financières	164 988 \$	156 849 \$
TOTAL	2 016 988 \$	1 783 849 \$
Surplus	0 \$	0 \$

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Je donne également avis que le conseil a adopté, lors de la même séance, le programme triennal d'immobilisations pour les années 2024-2025-2026, annonçant des dépenses en immobilisations de :

Année	Montant
2024	20 330 500 \$
2025	23 769 000 \$
2026	9 706 000 \$
TOTAL :	53 805 500 \$

Janie Paquet, CPA
 Trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

JE, M^E LOUISE MÉNARD, CERTIFIE PAR LA PRÉSENTE QUE J'AI AFFICHÉ LE PRÉSENT AVIS PUBLIC CONCERNANT LE BUDGET 2024 AU TABLEAU D'AFFICHAGE À L'HÔTEL DE VILLE LE 27^E JOUR DE DÉCEMBRE 2023.

CET AVIS A FAIT L'OBJET D'UNE PARUTION DANS LE JOURNAL L'ÉTOILE DU LAC, EN DATE DU 27 DÉCEMBRE 2023.

M^E LOUISE MÉNARD, GREFFIÈRE